

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Séance du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2014

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, Maire, sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVE, Mme Marie-Pierre REYNAUD, MM. Gérard DELAIRE, Yves DEGOUT, Bernard BLINEAU, Gabriel ROUSSET, Joël FORTUNIER, Claude BOURDELLE, Christian CHARRIERE, Bernard MALLET, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Evelyne GIRARD-GOUILLOUD, M. Jean-Paul DUBOURGNON.

Absents : Mme Christine LE FUR, MM. Jacques BRUNEL et Etienne BIED-CHARRETON qui ont respectivement donné procuration à Mme Sandrine Villeneuve, M. Yves Degout et Mme Marie-Pierre Reynaud.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal

- APPROUVE, par 18 voix pour, les résultats globaux de clôture : Comptes Administratifs 2013 des **différentes sections**

La Chevalerie, Le Verdier, Les Bessières	
Section de fonctionnement	31 744.02 €
La Bitortie	
Section de fonctionnement	3 561.80 €
Gouttemaine	
Section de fonctionnement	1 146.85 €
Seytive	
Section de fonctionnement	2 377.00 €
Rambe	
Section de fonctionnement	20 941.98 €
Le Poyol	
Section de fonctionnement	34.03 €
Section d'investissement	4 285.29 €
Vachon	
Section de fonctionnement	2 954.71 €

- APPROUVE, par 16 voix pour et 2 absentions, les résultats globaux de clôture : Comptes Administratifs 2013 des **différents lotissements**

Lotissement de Bellevue	
Section de fonctionnement	0.00 €
Section d'investissement	- 85 915.00 €
Lotissement artisanal de Montifaux	
Section de fonctionnement	0.00 €
Section d'investissement	- 15 567.64 €
Lotissement de Seytive	
Section de fonctionnement	- 0.50 €
Section d'investissement	- 130 871.70 €
Lotissement de la Provende, tranche 1	
Section de fonctionnement	84 369.37 €
Section d'investissement	- 231 415.54 €
Lotissement de La Provende, tranche 2	
Section de fonctionnement	0.00 €
Section d'investissement	- 54 677.59 €
Lotissement de La Provende, tranche 3	
Section de fonctionnement	0.00 €
Section d'investissement	- 5 406.91 €

- APPROUVE, par 14 voix pour, 1 contre et 3 absentions, les résultats de clôture : Compte Administratif 2013 du **Budget principal**

Section de fonctionnement	325 192.81 €
Section d'investissement	- 415 145.83 €

- APPROUVE, par 18 voix pour, le résultat global de clôture : Compte Administratif 2013 du **Budget de l'Eau**

Section de fonctionnement	30 086.88 €
Section d'investissement	- 2 362.04 €

- APPROUVE, par 17 voix pour et 1 abstention, le résultat global de clôture : Compte Administratif 2013 du **Budget de l'Assainissement**

Section de fonctionnement	44 921.79 €
Section d'investissement	- 46 778.80 €

- APPROUVE, par 18 voix pour, le résultat global de clôture : Compte Administratif 2013 du **Budget Panneaux photovoltaïques**

Section de fonctionnement	6 921.99 €
Section d'investissement	- 3 322.70 €

- EST INFORMÉ que les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion établis par le Trésor Public ; ces derniers seront votés lors de la réunion du Budget primitif 2014 ;

- INSCRIT des crédits supplémentaires, au budget de l'Eau, en section d'investissement, à l'opération 32 et à l'opération 33 et s'engage à les inscrire au BP 2014 ;

- APPROUVE, par 17 pour et 2 contre, le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 700 000 € arrivant à échéance ;

- APPROUVE le marché conclu avec l'entreprise COLAS Rhône-Alpes concernant les travaux de réfection de voirie du Petit Ermitage, La Lage, La Croix Neuve à la Loge du Puy-de-Vérines et La Mure ;

- APPROUVE le marché passé avec l'entreprise COLAS Rhône-Alpes concernant les travaux de réfection de voirie de La Vernière, La Loge, La Croix de Laye et Seytive ;

- ADMET une créance irrécouvrable en non valeur et inscrit le crédit correspondant à l'article 6541 ;

- AUTORISE le Maire à encaisser une recette provenant des assurances pour du matériel volé appartenant à la CCMHF et s'engage à le restituer à cette collectivité ;

- FIXE, en ce qui concerne les élections municipales, à 30 € le jeu d'étiquettes pour l'envoi de la propagande par les listes ;

- EMET, suite à l'enquête publique, un avis favorable à la suppression du passage à niveau n° 50, vers La Jaboulasse,

- EST INFORMÉ des recettes provenant du Casino pour le mois de janvier 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.